

palie de Pointe aux Outardes 🎸

























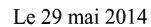






















LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME!



19 h 30

<u>Numéros de téléphone à</u> retenir :

Bureau municipal:

567-2203

Pompiers, ambulance,

police:

911

Centre des loisirs:

567-2177

Site Internet:

www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale (lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des matières résiduelles de

Manicouagan:

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC:

567-2274

Fourrière municipale:

589-1597

<u>Heures d'ouverture du</u> bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h



MOT DU MAIRE

Bonjour,

Depuis quelques mois, je suis plus occupé par des dossiers négatifs que positifs et, la période électorale n'a pas aidé non plus.

Je tiens à informer les citoyens de Baie-Saint-Ludger que des soumissions sont en cours pour réparer la route. Donc, jusqu'à la réalisation de ce projet, nous vous demandons d'être patients, prudents, et de ralentir votre vitesse.

Une étude géotechnique concernant les terrains de la Société de développement, secteur Les Buissons, a été donnée par appel d'offres à la firme Inscrec-Sol inc. et sera réalisée bientôt.

Je tiens à féliciter deux (2) citoyens de notre municipalité, soit MM Julien Normand, pour sa nomination au Mérite Nord-Côtier, et Claude Dahl comme directeur général à la CRE. En terminant, voici un message d'une de mes amies :

« Ce qui compte, c'est pas la force des coups que tu donnes, c'est le nombre de coups que tu encaisses tout en continuant d'avancer. Ce que tu arrives à endurer tout en marchant la tête haute. ».

André Lepage, maire

TAXES MUNICIPALES

<u>NOTE</u>: Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

DATES D'ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS DE TAXES : 20 MARS, 20 JUIN ET LE 20 SEPTEMBRE.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

→ FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 24 juin 2014 (Fête nationale) et le 1^{er} juillet (Fête de la Confédération). Bon congé à tous!

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

<u>EMPLOI – PRÉPOSÉ (E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER (BANQUE DE NOMS)</u>

L'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes veut constituer une banque de noms pour le poste de préposé (e) à l'entretien ménager à raison de deux (2) heures par semaine. Si le poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae. (Voir l'adresse plus loin)

<u>EMPLOI – PRÉPOSÉ (E) À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS</u> (BANQUE DE NOMS)

L'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes veut constituer une banque de noms pour le poste de préposé (e) à l'entretien des bâtiments. Ce poste se veut sur appel afin d'effectuer de menus travaux de rénovation. Si le poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à :

Marielle Dionne, directrice

OMH de Pointe-aux-Outardes

470, chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) GOH 1M0

Téléphone: 418 567-2203

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci!

Rues municipales - Installation des dos d'âne

Nous vous informons que les dos d'âne sont maintenant installés sur les routes de notre municipalité. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous demandons de ralentir votre vitesse à la vue de ces derniers.



De plus, nous demandons la participation des citoyens pour voir à ce que les dos d'âne demeurent bien en place. Par le passé, certains plaisantins se sont amusés à les enlever. Alors, soyez vigilants!

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1^{er} juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : entre 18 h et 22 h, soit :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES			
LUNDI Du 595 au 632 chemin Principal			
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie		
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie		
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David		
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie		

SECTEUR LES BUISSONS				
LUNDI	UNDI Du 39 au 139-A chemin Principal			
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger,			
	de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et			
	Tremblay			
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné			
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-			
	Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin			
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau,			
	Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et			
	Gaston			

◆ ARROSAGE – ASSOUPLISSEMENT

Le conseil municipal revient avec la même formule, soit celle d'assouplir son règlement d'arrosage afin d'accommoder certains citoyens par rapport à l'horaire établi.

La municipalité assouplit le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Pour ceux qui ne respecteront pas l'horaire prévu, des sanctions seront prises et ce, sans préavis. Pour toute personne physique qui contrevient au présent règlement 2002-99 commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 100 \$. Nous demandons donc la collaboration des citoyens afin d'en aviser la municipalité.

Nous demandons également à tous ceux possédant un puits de nous en informer. La municipalité vous identifiera de façon à ce que vous ne receviez pas d'amende de la part de la municipalité ou de la Sûreté du Québec. Vos puits seront également vérifiés.



Également, ceux qui prévoient faire le remplissage d'une piscine ou ensemencer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.

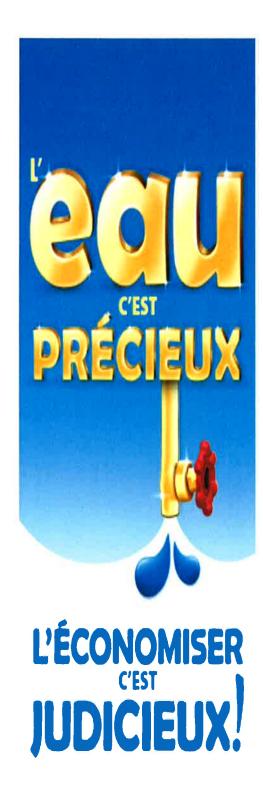
Vous pouvez aussi consulter le site Internet : http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : Chapitre III Période d'interdiction totale

Article 7: Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.



PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

peep.reseau-environnement.com

Concours de la Journée comptegouttes

Ma ville, c'est la plus bleue!

Cette année, nous partons à la recherche de la ville la plus bleue du Québec! Plusieurs prix seront tirés parmi de la ville citoyens gagnante inscrits concours. Pour démontrer que le respect de l'eau vous tient à cœur, nous vous invitons à suivre la vague et prendre part à ce concours inter-municipalités! Afin de devenir la ville la plus bleue du Québec, ce sont autant les municipalités citoyens que qui doivent s'impliquer.

Comment ça fonctionne?

Pour les citoyens:

Posez un geste qui économise l'eau le 15 juillet prochain! Vous pourrez vous inscrire en ligne prochainement en cliquant ici ou en remplissant un coupon à l'un des kiosques de l'agent de sensibilisation de votre région.

Pour connaître les visites prévues près de chez vous, consultez notre rubrique <u>Activités</u>. Voici quelques exemples de gestes que vous pouvez poser :

- Installer un aérateur sur un robinet ou une pomme de douche à faible débit
- Installer un outil réducteur de volume dans la toilette
- Ne pas arroser sa pelouse
- Réparer une fuite à la maison
- Laver sa voiture avec un sceau et une éponge



- Prendre une douche de 5 minutes

Pour les municipalités :

Les municipalités peuvent aussi s'impliquer. En participant, vous donnerez plus de chances à votre municipalité et à vos citoyens de gagner, c'est-à-dire que le taux de participation de votre ville au concours sera bonifié. Quelques exemples de gestes :

- Changer les toilettes / urinoirs pour des modèles économiseurs d'eau (+20%)
- Poser des aérateurs dans les édifices municipaux (+20%)
- Distribuer des outils économiseurs d'eau aux citoyens

(ex : aérateurs, barils récupérateurs d'eau de pluie, sabliers de douche) (+20%)

- Arrêter l'arrosage municipal en guise de symbole (+10%)
- Arrêter une fontaine en guise de symbole (+10%)

Pour s'inscrire les municipalités doivent contacter l'agent en charge de leur région ou envoyer un courriel à peep@reseau-environnement.com.

Pourquoi participer?

Parce qu'en plus d'obtenir le titre de la ville la plus bleue du Québec, le gagnant obtiendra:

- ☐ Un article à propos de sa municipalité dans la revue spécialisée de Réseau Environnement *Vecteur Environnement*;
- ☐ Des barils récupérateurs d'eau de pluie seront tirés parmi leurs citoyens inscrits au concours;
- ☐ Des produits Sanszo et des trousses Ecofitt seront tirés parmi les participants au concours dans leur municipalité;
- ☐ Une campagne médiatique pour souligner son titre de ville la plus bleue!

Programme propos du d'économie d'eau potable peep.reseau-environnement.com Le Programme d'économie d'eau potable (PEEP) est une campagne de sensibilisation provinciale à laquelle participent cette année de 110 municipalités plus québécoises. La 38^e édition se déroule du 5 mai au 8 août 2014 thème «L'eau c'est sous le précieux. l'économiser c'est iudicieux!».

L'équipe du Programme d'économie d'eau potable

La toilette n'est pas une poubelle



Une étude de 2011 révèle que 72 % des Canadiens jettent parfois à la toilette des déchets qu'ils pourraient mettre à la poubelle¹.

Aidez les usines de filtration d'eau à faire leur travail! La soie dentaire, les serviettes hygiéniques, les lingettes démaquillantes et pour bébé et les cure-oreilles ne se décomposent pas dans l'eau à la manière du papier de toilette, qui est conçu à cet effet. Ils peuvent obstruer le réseau nécessitant alors de coûteuses interventions de nettoyage.

De plus, ne vous débarassez pas de médicaments ou produits nocifs dans la toilette ou l'évier. Plusieurs produits chimiques et médicaments ne sont pas filtrés par les usines d'épuration et pourraient se retrouver dans la nature et affecter la faune et la flore.

1 RBC et Unilever. (2011). Canadian Water attitudes study. 46 p.



CONCOURS

MA VILLE, C'EST LA PLUS BLEUE!

Démontrez que le respect de l'eau vous tient à cœur en participant à notre concours provincial. La ville ayant la plus grande proportion de



citoyens inscrits au concours remportera le titre de ville bleue! C'est parmi les citoyens de cette ville inscrits au concours que nous ferons tirer plusieurs cadeaux! La taille de votre ville n'importe pas, c'est le pourcentage de citoyens inscrits qui fait la différence!

3, 2, 1 à vos claviers!

Parlez-en à votre famille et vos voisins pour que votre ville remporte le concours! Visitez notre site web pour vous inscrire!

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire :
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés;
- Qui fait les travaux?
- Quand débuteront les travaux?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité. Date : 30 avril pour le démantèlement des constructions temporaires.

Merci de votre collaboration.

POUR PUBLICATION IMMEDIATE



Baie-Comeau - 17 mars 2014

Votre résidence nécessite des réparations majeures ?
Vous êtes propriétaire-occupant ?
Votre revenu est limité ?
Vous habitez une municipalité de moins de 5000 habitants?
La valeur uniformisée de votre résidence ne dépasse pas 90 000\$?

LE PROGRAMME RÉNOVILLAGE PEUT VOUS ÊTRE UTILE!

- L'aide financière peut atteindre 90 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 10 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.
- Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défectuosités relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défectuosités qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants: la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.
- Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Les formulaires de demande d'aide provisoire pour la programmation 2014-2015 ainsi que les dépliants explicatifs sont disponibles à la MRC Manicouagan et à votre municipalité.

Pour information: M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239

jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES



BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Ramonage de cheminées: N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au **2** 418 567-2203.

Recrutement de pompiers volontaires - RAPPEL

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faite-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef pompier



Info-biblio



RAPPEL À TOUS NOS LECTEURS

À TOUS LES JARDINIÈRES ET JARDINIÈRES,

La bibliothèque municipale a reçu sa collection thématique : PLANTES ET ARBUSTES

Voici quelques titres de livres de la collection, soit :

- Aménager vos pots et jardinières
- La bible des vivaces
- Le compostage
- Les graminées au jardin et dans la maison
- Techniques de jardinage

Quelques sites Internet qui pourraient vous donner de bons conseils au jardin :

http://www.solabiol.com/

http://www.floraliesjouvence.ca/Accueil

http://www.aujardin.info/

http://www.jardinsdemetis.com/

Vous êtes peut-être dans le grand ménage du printemps?

Alors! Si vous retrouvez des livres de la bibliothèque que vous avez égarés, il y a quelques temps, venez les rapporter à



la bibliothèque avant le 16 juin 2014 car nous fermerons durant l'été et nous reviendrons à l'automne.

Nous avons eu une rotation de livres dernièrement. Venez voir les nouveaux livres et documentaires tout aussi intéressants qui vous passionneront.

Au plaisir de vous prêter à lire!

Le comité de la bibliothèque municipale

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Hé! La gang © La maison des jeunes est toujours en feu! On est sur les derniers milles pour l'aide aux devoirs puisque la fin de l'année arrive à grand pas.

Cet été, nous serons ouverts pour les photos-reportages où nous irons rencontrer des milieux de travail et en connaître d'avantage; nous jouerons au journaliste et photographe. Es-tu intéressé! Alors, communique avec nous pour donner ton nom! L'activité est pour les 12 à 17 ans.

Nous aurons aussi l'activité « ARTivons-nous ». Des bénévoles viendront donner des ateliers de couture, tricot, peinture, fabrication de bracelets en fil et de foulards, réalisation et entretien d'un jardin et cuisine. Ces activités s'adressent aux jeunes de 3e année jusqu'à 17 ans, car nous voulons que ces activités aident aux jeunes à créer des liens avec des ados et de permettre en même temps de coopérer tous ensemble. Tu as envie de participer, alors donne ton nom, soit en appelant au 418-567-1202 ou encore par₁₄

Facebook sur la page de la maison des jeunes ou encore par courriel au <u>mdjlesquat@hotmail.com</u>

Un bel été s'annonce en votre compagnie.

La gang de la Maison des jeunes le S.Q.U.A.T

AVIS À LA POPULATION!

La maison des jeunes commencera le nettoyage des fossés dans les prochains jours!

Diane David

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan

Veuillez prendre note que <u>pour le</u> <u>renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée</u>

HORAIRE DU SERVICE

- ♦ Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)
 - Prise de sang et soins infirmiers Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro <u>567-2274</u> et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, <u>du lundiau jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.</u>

VOUS AVEZ REÇU DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, LE CALENDRIER 2014 !!

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



29 30

JUILLET							
	D		M		J	V	S
-						4	
	6	7	8	9	10	11	12
8	13	14	15	16	17	18	19
1	20	21	22	23	24	25	26
-	27	28	29	30	31		

Mardis: Ordures Vendredis: Recyclage Jeudis: En octobre, Matières organiques

Lieu d'enfouissement/Écocentres fermés : 24 juin, 1^{er} juillet Pour les encombrants : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Maintenant sur appel, à l'année!

Encombrants non valorisables : deux collectes gratuites

Les encombrants non valorisables, tels les matelas, les sommiers, les meubles dont la structure est endommagée ou tous autres objets ayant atteint leur fin de vie utile sont ramassés sans frais à deux reprises durant l'année. Les matières doivent être en bordure de rue le jour déterminé de collecte.



Un montant de 75 \$ s'appliquera à toutes collectes supplémentaires.

Encombrants valorisables : collecte gratuite à l'année

Les électroménagers, le mobilier, etc. qui ont un potentiel de revente au magasin de réemploi, pourront être collectés par le biais du service porte-à-porte, instauré pour récupérer les objets en bon état.

Le tonnage se comptabilise à même celui enregistré aux écocentres, comprenant trois tonnes sans frais par résidence annuellement.

Est-ce en core valorisable ou non?

S'il peut être utile pour un membre de votre famille, il est valorisable. Le personnel de la Régie se réserve le droit d'évaluer les objets ramassés afin de déterminer s'il s'agit d'encombrants valorisables ou non.

COMMENT PARTICIPER À LA COLLECTE?

Pour vous prévaloir de ces services, vous devez obligatoirement vous inscrire en composant le 418 589-4557 afin de connaître la date de collecte.

Pour toute autre information, consultez le www.regiemanicouagan.ca

SERVICE DES LOISIRS



Village de Pointe-aux-Outardes



COMMUNIQUÉ

Pointe-aux-Outardes, le 20 mai 2014

LES CITOYENS DES POINTE-AUX-OUTARDES S'UNISSENT POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE VOLS DANS LEUR VOISINAGE

POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS "Programme de protection du voisinage"

Une réunion publique d'information sur le programme de protection du voisinage « **Bon voisin bon œil** » se tiendra le mardi, 10 juin, à 19 h, à la salle du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes au 493, chemin Principal.

Les objectifs de cette démarche visent avant tout, à regrouper un nombre de citoyens désireux de s'entraider par une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes.

Nous pourrons compter sur la présence de l'agente Josée Langlois, de la Sureté du Québec qui viendra nous présenter les statistiques locales sur la criminalité et nous transmettre des règles simples de prévention.

Le tout sera suivi d'une séance d'inscription gratuite où nous vous remettrons toutes les informations nécessaires et une vignette afin d'identifier votre demeure comme faisant partie du programme.

Jus, thé, café et beignets vous seront offerts pour terminer la soirée.

Ensemble, nous pouvons prévenir et aider à diminuer la criminalité dans notre municipalité.

Un petit geste qui ne coûte rien, mais qui peut rapporter gros.

Sources:

Julien Normand

Responsable du comité de la Politique familiale/MADA juliennormand@live.ca

Josée Foster

Responsable du comité Bon Voisin Bon Oeil joseefoster@live.ca







PROJET: LES OUTARDES

CUISINES COLLECTIVES

Je veux remercier les personnes qui s'impliquent dans le projet, celles qui y croient et qui font que ce projet d'entraide pourra se dérouler pour une deuxième année dans notre communauté.

La session de printemps se termine le 16 juin. Nous serons de retour dans « *La cuisine de Marie-Claire* » en septembre. Il est possible de réserver votre place maintenant au 418-567-3009. **Merci!**

SAMEDI DE CUISINER

Lors de notre dernier **Samedi de Cuisiner**, nous avons reçu la visite de Madeleine Ross, Radio Canada. Elle a fait un très beau reportage en laissant place à l'expression des enfants.

Vous pouvez l'écouter en rediffusion sur le site de Radio-Canada à **l'émission Bonjour la Côte** du 27 mai. Je vous souhaite un bon été et surveillez le Cacardeur car nous serons de retour à l'automne. **Merci!**

INFOS - SERVICE DES LOISIRS

Bonjour à tous,

Ce mois-ci, le service des loisirs est en plein travail de préparation pour cet été. Nous sommes à planifier des activités hautes en couleurs et hors du commun. Le camp de jour ainsi que les cours de soccer reviendront.

Cette année, le camp de jour durera 7 semaines au lieu de 6 et comportera plusieurs nouvelles activités. Les dates seront du 30 juin au 15 août.

Pour les cours de soccer, Francis Lepage sera de retour comme entraîneur. Il y aura les mêmes groupes d'âge et les frais d'inscription resteront les mêmes que l'année dernière. (À voir plus loin.) Nous sommes aussi en processus de création d'un petit tournoi d'une journée pour la fin de l'été (fin août).

Également, nous aimerions lancer des invitations à tous ceux qui aimeraient donner des cours cet automne. Qu'ils s'agissent de cours à caractère culturel ou sportif, la Municipalité est très ouverte aux nouvelles propositions. Pour ce faire, vous n'avez qu'à communiquer avec le service des loisirs de Pointe-aux-Outardes au numéro de téléphone : 418 567-2203 ou de nous écrire à l'adresse suivante : hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca.

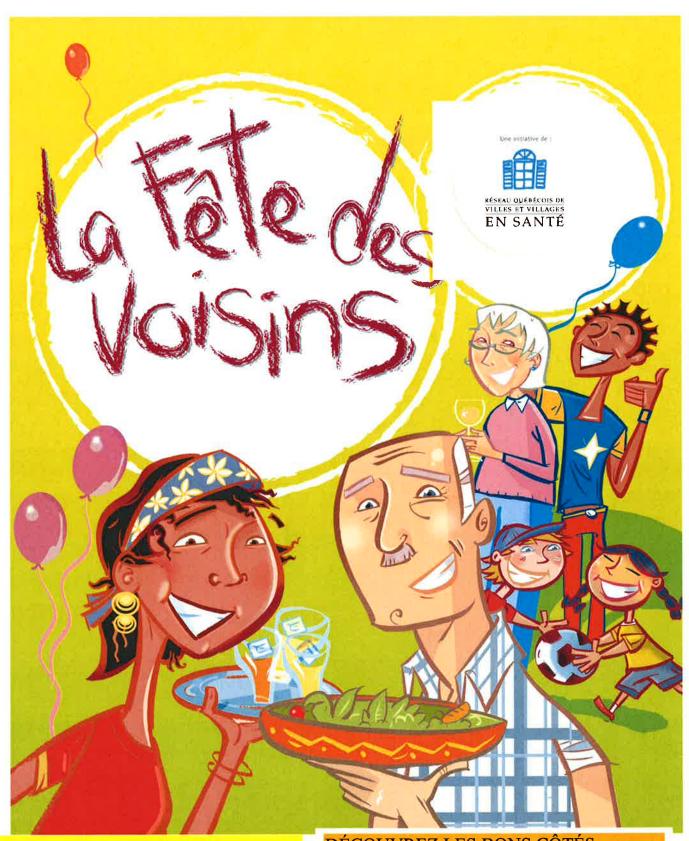
Merci beaucoup et profiter du beau temps pour bouger en famille. C'est gratuit!!











fetedesvoisins.qc.ca

DÉCOUVREZ LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ!

Le 7 juin, organisez une fête avec vos voisins.

Conseils pratiques dans le site Web.

INFORMATION!

INFORMATION!

INFORMATION!







Coût et horaire 2014

Voici les détails du camp de jour « Été 2014 » :

<u>OÙ</u>:

Au Centre des loisirs

493, chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) GOH 1M0

QUAND: Du 30 juin au 15 août 2014 (7 semaines)

HORAIRE: Du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h

GROUPE D'ÂGE: 5 à 12 ans

INSCRIPTION: Pour des raisons pratiques,

paiement en argent.

Remettre à la table le jour de l'inscription.

DATE D'INSCRIPTION: Le 12 juin 2014, de 18 h 30 à 20 h, au

Centre des loisirs.

<u>REMBOURSEMENT</u>: Aucun remboursement après la 1^{ère}

semaine.

COÛT: 50 \$ par enfant

75 \$ par famille

INFORMATION!

INFORMATION!

INFORMATION!







Coût et horaire 2014

Voici les détails de la nouvelle saison de soccer :

OÙ:

Au Centre des loisirs

493, chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) GOH 1M0

QUAND: Du 17 juin au 7 août 2014. Les journées de pratiques

seront les mardis et jeudis.

INSCRIPTION: Pour des raisons pratiques, paiement en argent.

Remettre à Francis Lepage au premier cours.

DATE D'INSCRIPTION: Le12 juin 2014, de 18 h 30 à 20 h, au

Centre des loisirs.

<u>REMBOURSEMENT</u>: Aucun remboursement après la date

d'inscription.

ENTRAÎNEUR: Francis Lepage

HORAIRE				
CATÉGORIE	ÂGE	PÉRIODE	COÛT	
Pré-soccer Parents & enfants	4 à 6 ans	18 h 30	40 \$	
Atome, moustique	7 à 10 ans	19 h 30	40 \$	

N. B. Les horaires peuvent changer en fonction du nombre d'inscriptions.

Votre entraîneur communiquera avec vous pour confirmer l'heure et la journée.

C	OÛT
1 ^{er} enfant	40 \$
2 ^e enfant	35 \$
3 ^e enfant	30 \$





COUPON D'INSCRIPTION « SOCCER 2014 »

NOM:					
PRÉNOM :					
DATE DE NAISSANCE : _	/				
N° ASS. MALADIE :					
ADRESSE:					
CODE POSTAL :	# TÉL : (RÉS.) # CEL. :				
NOM DU OU DES RÉPON	DANTS:				

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC : Francis Lepage 2 418 567-4876.

Herman-Carl Gravel Coordonnateur des loisirs